

L'eau c'est sympa... à la mer ou à la piscine!

Quelle que soit l'origine d'une arrivée d'eau non souhaitée, il suffit de quelques minutes pour provoquer d'énormes dégâts. Quelle assurance intervient pour quel type de dommage? Démystifions ensemble cette couverture essentielle avec des cas concrets.

Un dégât d'eau peut avoir deux origines. Il peut être dû à une fuite d'une conduite ou d'une installation raccordée à des conduites, par exemple un lave-vaisselle ou un lavabo. Ou alors il peut être la conséquence d'un événement naturel, notamment la pluie ou la neige.

Quelques exemples

➤ Vous êtes locataire

Il pleut dans votre salon!

Vous êtes bien installé dans votre canapé, captivé par un film passionnant, quand soudain vous constatez qu'il pleut dans votre salon. Votre canapé et votre télévision sont endommagés. Vous montez immédiatement chez votre voisin, qui vous présente toutes ses excuses, il était au téléphone avec une amie et il a oublié de fermer le robinet de sa baignoire.

Bonne nouvelle, votre assurance ménage va pouvoir vous indemniser pour vos af-

Votre cave est inondée

En allant chercher vos affaires d'été à la cave, vous constatez que tout baigne dans 5 cm d'eau. Après en avoir informé votre régie, le plombier a découvert qu'un tuyau d'écoulement des eaux usées était cassé. S'agissant comme dans le cas précédent d'une conduite qui dessert le bâtiment, les dommages consécutifs seront assurés par votre assurance ménage.

➤ Vous êtes propriétaire

L'eau s'infiltré par le toit

À la suite de fortes pluies, le sol de la chambre sous les combles de votre maison est mouillé. Votre couvreur intervient et vous confirme que ce sinistre est la conséquence de trois tuiles cassées. Les dommages sont identifiés: trois tuiles cassées, isolation sous toiture mouillée, peinture du plafond de la chambre abîmée et parquet partiellement endommagé.

Vous contactez votre assurance «dégâts d'eau bâtiment» qui vous confirme qu'elle prend en charge les dommages causés à l'intérieur du bâtiment par les eaux pluviales et celles provenant de la fonte de neige ou de glace lorsqu'elles ont pénétré par le toit. Il est toutefois important de noter qu'aucune garantie ne sera octroyée pour les dommages au toit (construction portante, revêtement du toit et isolation).

Conclusion: les dommages concernant la peinture, ainsi que le parquet de la chambre, seront pris en charge.

«Eau secours», le mur du salon est moisi!

Vous avez fait construire votre maison il y a sept ans. En déplaçant le grand meuble du salon, vous remarquez des taches d'humidité dans l'angle de cette pièce. Vous appelez un expert qui ne peut que constater que l'isolation de votre façade était défectueuse; il s'agit d'un pont de froid, un terme qui désigne tout



Les dégâts d'eau ont des causes différentes, mais des conséquences identiques.

défaut d'isolation qui entraîne des pertes de chaleur et diminue la résistance thermique d'un logement.

Malheureusement, votre assurance bâtiment va devoir refuser le cas. En effet, nous ne sommes pas en présence d'un sinistre dégâts d'eau, mais d'un défaut d'isolation.

Comment réagir en cas de sinistre?

Si vous êtes locataire et que vous êtes victime d'une négligence d'un voisin ou d'une défectuosité d'une conduite du bâtiment, il est important d'informer immédiatement votre assurance ménage ou bâtiment. En cas d'événement assuré, cela permettra dans un premier temps à votre compagnie de vous indemniser, et d'émettre dans un deuxième temps un éventuel recours auprès de l'assurance responsabilité civile du responsable. ■



La Mobilière



Karil Zimmermann
Responsable du service des sinistres
Agence générale de la Mobilière Genève.

fares personnelles. En effet, les écoulements d'eau hors des conduites privées ou hors d'appareils raccordés à ces conduites sont assurés lorsque celles-ci desservent le bâtiment assuré.